

# HUCHARD 2019

30 août 2019 - no 5





# BALLE MOLLE

526, chemin du tour du Lac

**Parties familiales amicales**  
**Les dimanches matin, 11h**

Équipement prêté si besoin

**DERNIÈRE PARTIE  
CE DIMANCHE**

# TENNIS

**Terrain disponible en tout temps**

**\*entretien recommandé après votre partie**


7, chemin Leclerc

# As-tu payé ta COTISATION annuelle ?

C'est juste 25 \$ !

Si tu lis ce Huchard, c'est que tu tiens à être informé sur différents aspects du Lac Trois-Saumons. Félicitations, tu es un riverain avertis. **Le Huchard est un outil de communication par excellence destiné aux membres** du Club des Résidents du Lac-Trois-Saumons. **Es-tu membre ??**

**On t'encourage fortement à payer ta cotisation de 25 \$** - si ce n'est pas déjà fait. auprès de Nancy Hart, chalet 10 Chemin Leclerc , hartnancy@hotmail.com, 418 598-9176

 pour plus d'informations sur les avantages de devenir membre : [www.lac3saumons.com](http://www.lac3saumons.com)

## DES CHANGEMENTS QUI VOUS CONCERNENT

La Municipalité de St-Aubert a adopté, le 5 août dernier, un Nouveau Règlement d'Urbanisme. Ce dernier concerne entre autres les constructions, les remises à bateau, les quais, la bande riveraine, etc. En tant que riverain, ces changements vous intéressent probablement.

Le nouveau règlement est disponible sur le site [www.saint-aubert.net](http://www.saint-aubert.net) sous l'onglet Urbanisme. Nous vous invitons fortement à en prendre connaissance.

Une séance d'information a été proposée spécifiquement pour les résidents du Lac-Trois-Saumons afin de vous informer adéquatement sur chaque changement. D'autres informations suivront sous peu par courriel.

# PETIT QUIZ : LES RÉPONSES !!!

CRÉATION DE BERTRAND MIVILLE-DESCHÊNES

Connaissez-vous ces personnages qui ont fréquenté le Lac Trois Saumons?

1. Important marchand de bois de Québec, il a construit son imposant chalet dans les années 40. Il a été vice-président de l'Association des Marchands de Bois de la Province de Québec et vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

**RÉPONSE** *Onésime Chalifour, chalet 518. Il aura probablement fourni le «red wood» de la chapelle St-Jean-Baptiste. Il avait son commerce au 126 de la rue Prince-Édouard à Québec.*

2. Il a fait partie des premiers promoteurs de la villégiature au Lac. Il possédait un magnifique bateau en bois verni avec cabine et moteur interne baptisé May.

**RÉPONSE** *Ulric Cloutier, chalet 490. Le restaurant La Salicorne de L'Islet occupe une maison qui lui a appartenu.*

3. Notaire originaire de L'Islet, il appartient à la branche «Lafeuille» de sa famille à qui on doit le nom de route Lafeuille (aujourd'hui Cendrée-Lafeuille) à L'Islet.

**RÉPONSE** *Joseph-Napoléon Bernier, chalet 302. Les Bernier Lafeuille doivent leur surnom à Isidore-Pascal Bernier, né dans la forêt de L'Islet le 13 septembre 1759 pendant le feu des Anglais.*

4. Deuxième femme pilote d'avion au Québec, après Mme Maria Lévesque.

**RÉPONSE** *Thérèse Lemieux, chalet 474. En 1933, Arthur Fecteau, devenu pilote et instructeur, l'eut comme première élève. Après 7 heures de cours, elle réussit son premier vol solo.*

5. Surnommé «frère Tuck» à l'École d'agriculture de Ste-Anne, il passait ses étés au Lac et y cultivait des légumes qu'il vendait à l'occasion aux résidents.

**RÉPONSE** *Amédée Giasson, chalet 476? Il était le frère d'Alphonse Giasson et d'Édouard Giasson qui avaient «pignon sur lac» eux aussi.*

6. Arpenteur-géomètre originaire de L'Islet, il débute en 1901 en Saskatchewan puis en Alberta. Il sera député entre 1917 et 1940 où il sera nommé sénateur.

**RÉPONSE** *Fernand Fafard, chalet 530. Il recevait dans son chalet la famille de son beau-frère Hector Godin, père du «commodore» Gérard Godin des régates du Lac.*

7. Cofondateur avec son frère Henri de La Fonderie de L'Islet. Une bibliothèque porte son nom.

**RÉPONSE** *Léon Laberge, chalet 7 Leclerc. La bibliothèque Léon Laberge lui rend hommage.*

8. Navigateur originaire de l'Islet, explorateur du grand nord, il a eu quelques années un chalet sur l'Île St-Pierre.

**RÉPONSE** *Joseph-Elzéar Bernier, chalet 1000. Le musée maritime du Québec a déjà porté son nom.*

9. Très connu pour les métiers à tisser, père de 20 enfants, un secteur du Lac porte son nom.

**RÉPONSE** *Nilus Leclerc, chalet 30 Leclerc. La smala Leclerc a peuplé tout un secteur du lac pendant de nombreuses années.*

10. Marchand général à L'Islet, il est à l'origine de la construction de la chapelle St-Jean-Baptiste en 1912.

**RÉPONSE** *Albert Dionne, chalet 300. Son chalet a accueilli les premières messes avant 1912.*



**impressionRIVE SUD**

418 248-6965 | 1 800 463-0160  
impression-rivesud.com

# Aimez-vous planter des choux à la mode et à la mode...

CHRONIQUE DE MARIE NADEAU, 27 chemin Leclerc

Je veux bien rendre les berges plus naturelles, mais quoi planter en bordure? Qu'est-ce qui pousse bien au lac, qui ne cache pas cette vue imprenable et qui demande peu d'entretien (on a bien d'autres choses à faire)? Réponse : des arbustes indigènes. On laisse la nature reprendre sa place par exemple en limitant la tonte (encore une fois, on a d'autres choses à faire), les plantes pousseront toutes seules et la beauté : pas besoin d'effort et elles sont déjà adaptées au lac. Par contre on peut vouloir aller plus vite en plantant nous-même. Lors des projets de revitalisation des berges en 2009 et 2010, une liste de plantes a été déterminée comme intéressantes. Avec un taux de survie de près de 90% ce fut concluant. Cela a permis aussi de valider les plantes les plus prometteuses au lac. Voici mes observations :

1. **La vigne vierge**, idéale en bordure, recouvre adéquatement les digues de roches : après quelques années la vigne parfois timide au début fait son chemin. Attention, au printemps elle peut avoir l'air morte, mais elle est seulement plus longue à « réveiller ».
2. **Rosier sauvage** : belles fleurs roses.
3. **Dierville chèvrefeuille**: j'en ai planté aussi sous des cèdres, les plantes sont moins hautes en raison de la compétition pour l'eau et les nutriments avec les racines des arbres et de la luminosité diminuée, mais elles sont en santé.
4. **Myrique beaumier** : c'est une plante bien adaptée au bord de l'eau. Peu de succès lorsque j'en ai planté sur mon terrain, mais l'endroit n'était pas bien choisi comme en témoigne sa présence naturelle à d'autres endroits sur mon terrain.
5. **Iris versicolore** : besoin d'humidité, donc idéal près de l'eau, floraison au printemps, j'en ai qui ont poussé naturellement sur mon terrain.
6. **Cornouiller solonifère** : coloration rouge des tiges intéressante, mais plante plus difficile à conserver en bon état, surtout par temps humide.
7. **Spirée à large feuilles** : aussi présente naturellement sur mon terrain.



## La méthode de plantation est simple :

1. Creuser un trou un peu plus gros que la circonférence du pot acheté.
2. Ameubler le sol autour pour que les racines se propagent plus facilement.
3. Ajouter un peu de terre (mais laisser aussi de la terre déjà présente naturellement pour faciliter l'implantation).
4. Ajouter des mycorhizes : facultatif, mais ce champignon se fixe aux racines pour mieux capter les nutriments dont le phosphore et mieux protéger contre la sécheresse donc améliorer la croissance (j'ai fait le test chez moi : une vigne vierge plantée en 2010 avec ajout de mycorhizes était environ trois fois plus grosse en 2011 qu'une vigne vierge plantée en 2009 sans ajout de mycorhizes).

J'aime observer ce qui pousse naturellement sur mon terrain pour me guider lorsque je désire ajouter des plantes. Envoyez-moi vos beaux succès sur votre terrain, on pourra partager avec les autres résidents.



 **Les Installations Électriques  
Claude Caron Inc.**  
Résidentiel – Commercial – Industriel

Rénovations de tous genres  
Spécialiste en chauffage

49 du Lin  
Lévis G6J 1K3

Téléphone :  
418-831-4358  
Télécopieur :  
418-836-1610  
Courriel :  
cc1@videotron.ca

 **Lise Dubé Caron**  
Conseillère en voyages  
Cell: 418 831-4190  
lcaron@videotron.ca

Voyages  
**Terre&Monde.com**

1460 chemin Gascon  
Terrebonne (Québec)  
Canada J6X 2Z5

Tél: 450 964-3874  
Télec: 450 964-3009  
www.terre-et-monde.com

# INFORMEZ VOUS TOUJOURS SUR **L'INDICE DE FEU** EN VIGUEUR

Lorsque l'indice de feu est élevé, vous devez respecter les interdictions suivantes :

- **interdiction de feux à ciel ouvert;**
- **interdiction de feux de foyers munis d'un pare-étincelles;**
- **interdiction de fumer en forêt;**
- **interdiction de brûler des rebuts;**
- **interdiction d'allumer des feux d'artifice;**
- **favoriser les sentiers balisés lors de promenade en VTT.**



**WWW.SAINT-AUBERT.NET section LIENS UTILES**

## UN AMOUREUX DU LAC TROIS-SAUMONS

Je remercie M. Duane Blair pour sa contribution active au sein du conseil d'administration du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons. Il a été administrateur du Club et membre du comité de l'environnement pendant une dizaine d'années, il a quitté le CA cette année.

M. Blair a mis beaucoup d'efforts pour la sauvegarde de la qualité de l'eau de notre lac. On lui doit, ainsi qu'à d'autres collaborateurs, la participation du Club à des projets de protection des lacs dont la station de lavage des bateaux, l'Herbier, la revitalisation des berges, l'ensemencement et nombre d'autres actions bénéfiques pour le maintien de la qualité de notre environnement exceptionnel.

Duane, un fin observateur de son environnement au lac Trois-Saumons, sera toujours un bon conseiller pour les membres du Club.

Merci Duane!

Christiane Briand au nom du CA du club des résidents



# ÉPLUCHETTE de BLÉ D'INDE été 2019

Nous vous invitons à venir fraterniser avec vos voisins et apprendre à connaître les nouveaux résidents lors de la première édition 2019 de l'épluchette de blé d'Inde du Club des résidents du lac Trois-Saumons.

**ce DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2019**

En cas de pluie, remis au lendemain 2 septembre.

**12H30 à la HALTE MUNICIPALE**

*(Après la dernière partie de balle molle de la saison... afin de clore la saison estivale)*

**Gratuit pour les membres et leur famille immédiate**

5\$/personne pour les non-membres

Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

*\* Possibilité de payer votre cotisation annuelle (25\$) sur place pour les retardataires!  
ou voir Nancy Hart au 10 chemin Leclerc dès maintenant.*

**Apportez avec vous vos breuvages, vos chaises pliantes et votre bonne humeur !!!**

Si possible confirmer votre présence à l'avance (nom, numéro de chalet et nombre de personnes) au : [lactroissaumons@gmail.com](mailto:lactroissaumons@gmail.com)

Si vous ne le savez pas encore et que vous décidez de participer à la dernière minute, on va vous accueillir quand même mais on aimerait pouvoir planifier un peu le nombre de personnes attendues.

Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!!!

Stéphan Laliberté

Membre du CA - Club des résidents du lac Trois-Saumons



# RÈGLEMENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

## LES MODIFICATIONS

CHRONIQUE D'ALAIN BÉLANGER, conseiller

Certains riverains du Lac Trois-Saumons croient avoir perdu leurs droits acquis par la modification à la réglementation récemment adoptée par la municipalité de Saint-Aubert. En fait, la réglementation n'élimine pas ces droits mais ne fait qu'en modifier les modalités d'application. Il faut considérer d'une part, que tous les contribuables de St-Aubert ont à cœur la qualité de l'eau du lac et d'autre part, que la Municipalité de St-Aubert est loin d'être la première au Québec à émettre des règlements visant à protéger la qualité de l'eau d'un lac sur son territoire. D'ailleurs, il existe de la jurisprudence relativement à ces questions.

**Les remises à bateau.** En vertu de la nouvelle réglementation, les riverains pourront, au besoin, faire des réparations mineures comme le remplacement de toiture, fenêtre, etc. Ils pourront également effectuer le redressement de leur remise et des réparations majeures, par exemple la modification majeure de la fondation en autant que celle-ci soit dorénavant sur pieux ou pilotis, comme suggéré par le Ministère de l'environnement, favorisant ainsi la libre circulation de l'eau. La Municipalité considère ce compromis raisonnable puisque tous sont conscients de l'importance de la qualité de l'eau. N'y voyons ici non uniquement une question « environnementale » mais également la protection de l'investissement des riverains qui est étroitement liée à la qualité de l'eau.

**Les quais.** Les riverains pourront toujours faire des réparations sur le tablier et son support immédiat. Contrairement à l'ancien règlement qui permettait de faire la réfection d'un quai dérogatoire jusqu'à 50% de sa surface qu'une seule fois dans la vie de l'ouvrage, il sera désormais loisible à un propriétaire de rénover le tablier de son quai autant de fois qu'il le souhaite et ce, même si le ministère de l'environnement recommande l'approche sur pieux ou pilotis. Encore une fois, la Municipalité tient compte des préoccupations des riverains tout en se souciant de la qualité de l'eau.

**La pose de l'asphalte.** La Municipalité propose un compromis pour ceux qui ont un problème d'écoulement d'eau dans leur entrée. A cet effet, un site de rétention des matières solides sera nécessaire pour obtenir le permis.

**La revitalisation des rives.** Le Club des résidents sensibilise depuis plusieurs années les riverains à l'importance de la diminution des pelouses de type urbain au bord du lac. Vous n'avez qu'à circuler sur le lac pour constater que la réussite a été malheureusement mitigée. Une approche différente s'impose. Avec plus de 400 résidences près du lac, soit sept fois (!) plus que les normes de lotissement prévus au Schéma d'aménagement de la

MRC de l'Islet, avec la nouvelle réalité des 125 résidences à temps complet et, environ 200 habitations quatre saisons, la surcharge des agents contaminants dans le lac augmente constamment. C'est un fait et personne ne peut le nier surtout si on considère que le lac est une source d'eau potable pour deux municipalités de près de 5000 personnes et de nombreux restaurants. Pouvons-nous vraiment prendre le risque de perdre la qualité de notre lac et de notre eau sachant que c'est à travers les actions d'aujourd'hui que les problèmes de demain seront évités? Soyons en « mode action » et non en « mode réaction ». Rappelons également, qu'à cet égard, la Municipalité suit, comme elle en a l'obligation, l'approche prescrite à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de notre MRC, soit que la coupe du gazon et toute autre activité visant à altérer la rive sont interdites.

**Les fosses septiques.** Plusieurs mentionnent que la Municipalité devrait s'occuper des fosses septiques plutôt que des rives. En fait, ces derniers éléments sont liés et la municipalité va intensifier ses efforts de façon majeure à cet égard notamment par l'évaluation, par une firme spécialisée, des systèmes d'épuration de plus de 35 ans. La Municipalité priorise ce dossier et y consacrera des ressources importantes durant les prochaines années. Des solutions pratiques seront également proposées aux riverains au besoin. Contrairement à la « croyance populaire », ce dossier est prioritaire pour la Municipalité de St-Aubert. À souligner que les systèmes d'épuration sont fortement associés au processus de contamination des lacs et cette question fait l'unanimité chez les experts. Les phosphates et nitrates sont libérés du système d'épuration et s'écoulent vers le lac, peu importe le système. Le vieillissement du système ne fait qu'amplifier le processus. Une rive écologique et bien végétalisée contribue à diminuer cet impact négatif à long terme.

**Le suivi rigoureux de la qualité de l'eau du lac.** Un suivi annuel rigoureux de la qualité de l'eau du lac par des experts dans le domaine est fondamental. Il y a eu plusieurs rapports et articles dans les journaux récemment et il est facile d'identifier des experts qui sauront nous guider vers un processus scientifique comportant un échantillonnage rigoureux, des analyses validées et des interprétations réalistes avec recommandations. Nous devrions avoir un suivi sur plusieurs années avec de solides évaluations qui permettront de prendre les bonnes décisions environnementales et de protéger nos valeurs investies autour du lac. La municipalité et les citoyens auront ainsi, par ce processus rigoureux, une vue d'ensemble et détaillée de la qualité de l'eau du lac qui sera transposée dans un vocabulaire accessible à tous.

Un choix à faire pour l'environnement et la protection de vos investissements. Le Conseil Municipal et tous les citoyens de St-Aubert ont tout intérêt à protéger la qualité de l'eau du lac et les investissements des riverains. Par la modification de ses règlements la Municipalité rend un service inestimable aux propriétaires du secteur du lac. La qualité de l'eau du lac et conséquemment l'investissement des riverains a priorité sur les intérêts individuels. Est-ce que les riverains sont capables de compromis pour protéger et conserver la qualité de l'eau du lac?

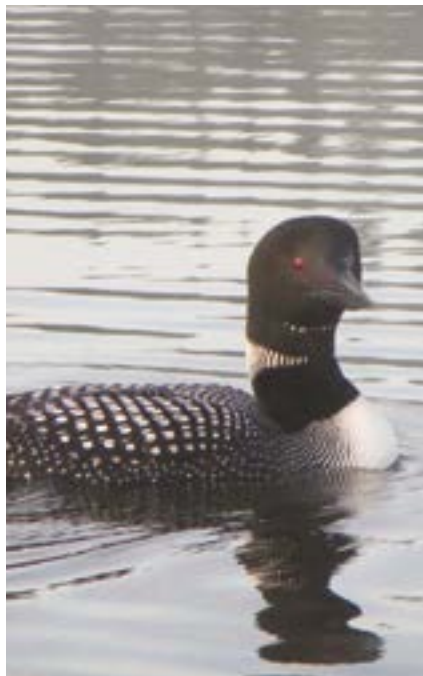
# Notre lac... sous tous ses angles



crédit-photo : Daniel Giraud, chalet #616



crédit-photo : Olivia Bourgeois, chalet #448



crédit-photo : Daniel Giraud, chalet #616



crédit-photo : Olivia Bourgeois, chalet #448



crédit-photo : Daniel Giraud, chalet #616



crédit-photo : Stéphan Laliberté, chalet #340

Envoyez-nous vos photos à [lactroissaumons@gmail.com](mailto:lactroissaumons@gmail.com)



# Histoire du lac Trois-Saumons

## Vivre au lac Trois-Saumons au début du vingtième siècle

Les premiers visiteurs du lac Trois-Saumons ne venaient que quelques jours tout au plus comme le rapportent les cahiers du club de pêche Notre-Damede-Bon-Secours, le journal du camp du capitaine Joseph-Elzéar Bernier et le registre du chalet du notaire Bernier. Il y avait bien quelques expéditions en hiver mais on ne faisait que passer. Les premiers visiteurs venaient surtout pour la chasse et la pêche et n'avaient pas à se soucier de villégiature prolongée. Les séjours plus longs allant jusqu'à quelques semaines semblent avoir commencé dans les années 1910 alors qu'Elmina Caron-Bourget-Kirouac mentionne qu'elle devait apporter des provisions pour trois semaines. Certaines autres familles devaient aussi être présentes au lac à la même époque car le notaire Joseph-Antoine Audet mentionne qu'il venait voir les jeunes filles au lac en 1919.

À partir du milieu des années 1920, plusieurs propriétaires de chalets ont de jeunes familles et les journaux de l'époque rapportent des séjours au lac. Les familles Audet, Bernier, Bouget, Cloutier, Fafard, Godin, Lemieux, Mooney, Samson et possiblement d'autres séjournent au lac de quelques jours à quelques semaines. Il n'y encore aucun service et les gens doivent amener un peu de tout pour leur subsistance.

Certains apportent le baril de mélasse, d'autres fournissent le pain et autres denrées et les Samson amènent la vache pour avoir des produits laitiers.

Les produits périssables sont mis sur la glace que l'on va chercher dans le bran de scie de la cabane de tôle non loin du site de La Coupe. Il fallait avoir tout le nécessaire pour se nourrir en plus de s'occuper d'une fermette. Toutes les familles s'organisent entre elles et on vit un peu comme dans une petite commune. La truite est encore abondante dans le lac et les repas de ce poisson sont courants.

À partir du début des années 1930, on ouvre une véritable route dans le secteur ouest du lac et Émile Cloutier commence à offrir des biens de première nécessité dans son commerce<sup>6</sup>. Les routes qui relient les chalets ne sont alors que de simples sentiers avec deux roulières ; le foin est long dans le centre et ça ne rencontre pratiquement pas.



*Gérard Dubé, un des ouvriers  
ayant construit des chalets au lac  
vers 1930 (H. Dubé<sup>5</sup>)*

Les gens n'ont plus à tout prévoir et les séjours se font de plus en plus longs. La plupart des résidents achètent à crédit chez monsieur Cloutier et ils règlent leur compte au gré de leurs entrées de revenus. Plusieurs familles arrivent avec la fin des classes pour ne repartir qu'avec le retour pour l'école. Les hommes doivent aller travailler en semaine pendant que les mères demeurent au lac avec leurs enfants parfois assez nombreux. Le retour du père se fait le vendredi soir et chacun a son code d'appel pour rejoindre les siens.

Chez les Bernatchez, on emploie une espèce de trompette sans bouton qui résonne comme un beugle ; une chaloupe rouge s'avance alors pour venir chercher le passager. Chez Méthot, on utilise des coups de klaxon. Chez un autre, c'est un sifflet et ainsi de suite. On pouvait savoir qui arrivait juste en écoutant le code d'appel. La plupart des familles ne possédaient qu'une chaloupe à rames et la traversée pouvait être assez longue et ardue. Il y avait si peu de bateaux à moteur qu'on les reconnaissait au son.

Des activités structurées commencent à prendre forme au lac dans les années 1930. Un terrain de tennis est aménagé près du commerce de monsieur Émile Cloutier et les régates annuelles débutent le 2 août 1931. La messe dominicale à la chapelle Saint-Jean-Baptiste rassemble tous les estivants et elle met en branle les bateaux. Le Nil, avec sa cabine jaune et son allure d'arche de Noé, amène les Leclerc. Ti-Blanc remplit la Mouette tandis qu'Ulric Cloutier fait de même avec la Mae. Les Couillard viennent en bateau à rames. Ti-Douar transporte des familles du secteur des Pelles. Pit Lemieux effectue la traversée avec son moteur électrique. Les fils Lemieux vivant au sud du lac empruntent le sentier pédestre menant à la chapelle.



*Nilus Leclerc en bonne compagnie  
en avant de son bateau le Nil  
(J. Douville11)*

Lorsque le vent est fort, on donne congé aux enfants par mesure de sécurité. Les jeunes de cette époque ne sont nullement ennuyés par l'absence d'électricité et de téléphone. Ils sont bien trop occupés à profiter de toutes les activités que leur offre le lac : promenades en bateau, baignade, pêche, chasse, exploration du lac et de la forêt environnante, rencontre de nouveaux amis, cache-cache, amusements de toutes sortes et invention de jeux avec les choses simples qu'ils ont sous la main. Ils sont heureux et des amitiés intarissables se tissent entre eux. La Coupe est le lieu de rassemblement des petits et de plus grands ; on s'y amuse et certains y auraient même fait la rencontre de leur vie.



# LES LÉGENDES DU LAC

CHRONIQUE D'ALAIN BÉLANGER, conseiller

J'aime bien les légendes. Et au lac, de toute beauté, on a un savant mélange des légendes de la ville et de la campagne avec une petite dose des particularités du Lac Trois-Saumons.

Il y en a une, je crois assez unique au lac Trois-Saumons, qui nous vient des Mémoires de Philippe-Aubert de Gaspé, c'est celle de l'âme vagabonde de Joseph-Marie Aubé, un joyeux luron qui avait peu de respect pour la pratique religieuse de l'époque. Il est décédé seul dans un camp au lac du temps où il se faisait du trappage. De fait, il paraît que «Lucifer» serait venu lui-même chercher l'âme de Joseph-Marie à l'endroit exact où est localisé le cabanon de lavage des bateaux. Pour celles et ceux qui sont au lac à la fin de novembre et qui ne sont pas trop «durs de la feuille», on entend encore très bien les lamentations de notre trappeur Aubé qui résiste à l'appel du diable réclamant son âme. En tout cas, moi, je les ai entendues un soir glacial de novembre près du lac, un cognac à la main !

Une seconde légende est celle de la première pose d'asphalte au lac, du temps où la côte Est du lac était en gravier de même que la route Sud du lac. La couche d'asphalte s'est arrêtée chez le Dr Fernand Lizotte, ministre de l'époque qui avait un chalet au lac. Ça, ce n'est pas une légende! Et pourquoi pensez-vous qu'il y a eu de l'asphalte sur la route sud du lac cette année ? Il y a deux conseillers qui y habitent ! Et la légende continue ...

Une troisième légende nous vient du village. Il paraît que le coût du déneigement du secteur du lac serait énorme à comparer à celui du village. Et la légende dit même qu'il faudrait fermer la route du lac pour l'hiver ! Le calcul a été fait basé sur deux approches différentes : une première sur le kilométrage avec pondération sur le coût plus élevé pour le 4 km de la côte Est durant l'hiver et une seconde sur le temps que ça prend pour déblayer le village et le lac. Sur un budget de 257,000\$ pour le déneigement de la Municipalité, ça coûte 130,000\$ pour le village et ses rangs secondaires tandis que le secteur du lac se limite à un montant de 127,000\$. Qui dit mieux comme légende du village ! Et ne pas oublier que les taxes du secteur du lac atteignent maintenant presque 55% des taxes municipales.

Un quatrième type de légende avec une aussi forte lamentation nous vient du lac ! Il paraît que le lac n'a pas de services pour les taxes élevées du secteur. Disons qu'un village qui se respecte se doit de donner des services de base à ses résidents, comme des services d'eau potable et égouts, voirie, de pompiers et de vidange et bien entendu, une salle communautaire, une patinoire extérieure l'hiver et des loisirs. C'est juste normal d'avoir ça pour une communauté dans un secteur village. Et au lac, on a, comme le village, les services de voirie, vidange et récupération et de pompiers. Et nous, on a des pistes de ski de fond avec un refuge chauffé, le barrage et ses coûts de fonctionnement informatisé qui nous assurent un niveau d'eau acceptable, la vidange des fosses septiques, le lavage des bateaux, un drone qui «protège» les investissements en place, le support financier pour les activités du Club des résidents et maintenant des fleurs.

Une dernière légende, ce sont les réservoirs d'essence dans les précieuses «cabanes à bateau». Une légende persistante prétend que certaines cabanes auraient des réservoirs de très gros volume d'essence. Les pompiers pourraient donc avoir des surprises explosives à éteindre un feu dans ces cabanes. Mettre en danger la vie des pompiers bénévoles qui font leur travail au service de la communauté est d'une irresponsabilité énorme qui a des conséquences. Et une des conséquences de la récente incendie, c'est une inspection rigoureuse des cabanes à bateau qui est prévue, et ça, ce n'est peut-être pas une légende.

## Les cotisations du Club des Résidents du Lac Trois Saumons HIER ET AUJOURD'HUI

CHRONIQUE DE BERTRAND MIVILLE-DESCHÊNES, chalet 294

Le Dr J.E.A. Cloutier de Cap-St-Ignace, un des 16 membres fondateurs du Club des Résidents note dans son journal le 9 octobre 1932: « Allons au lac. Organisation d'un centre sportif au lac.». Il signera l'acte d'incorporation le 2 novembre à peu près en même temps que les 15 autres. Il note le 20 août 1933: « Nous allons au Lac. Assemblée au sujet du Club des Résidents du Lac. Contribution fixée à \$5,00 par année. ».

Qu'est-ce que c'était \$5.00 en 1933?

En décembre, le Docteur faisait ses achats pour le temps des Fêtes (et pour passer l'hiver). Ses notes à ce sujet peuvent nous aider à mettre les choses en perspective.

Le 6 : «Reçu lard 150 lbs à 8 cts \$12,00. Reçu 9 poulets vidés de Brie 39 lbs à 16 cts \$6,24.»

Le 15 : «Reçu boeuf de Mr Thomas. 150 lbs à 4 1/2 cts \$6,00.

Reçu 28 1/2 lbs de poulet d'Amédée St-Pierre à 15 cts \$4,27.»

Le 18 : «Reçu 25 lbs de poulets vidés d'Adélarde Fraser à 18 cts \$4,50.

Reçu 2 dindes vidées 20 1/4 lbs à 20 cts de Labbé L'Islet. \$4,05.»

Le 20 : «Reçu 2 dindes pleines 30 lbs à 18 cts de Deladurantaye \$5,40.»

On était de bonnes fourchettes chez le Docteur! Soit dit en passant tout ça c'était du poulet «fermier» tout comme la dinde, le boeuf et le porc.

Aujourd'hui la cotisation est fixée à \$25.00 par année et on se fait tirer l'oreille.

Combien de poulets fermiers ou à défaut de poulets de grain pour \$25.00? Deux?

Alors. Mangeons moins de viande; c'est bon pour la santé.

Achetez notre carte de membre; c'est bon pour la santé du lac et de ses résidents.

# SE RAFRAÎCHIR

CHRONIQUE DE MARIE NADEAU, 27 chemin Leclerc

Je sais je me répète au fil des ans, mais il y a de nouveaux résidents et la sensibilisation implique la répétition.

Soleil et chaleur, on aime ça! Se rafraichir dans le lac quel bonheur, et à toute heure.

Quelques précautions à prendre. Eh non, je ne parle pas de remettre de la crème solaire après le bain, mais de bien s'assécher en sortant de l'eau. Lorsqu'il fait chaud, l'eau qui perle sur notre peau s'évapore rapidement, mais attention c'est le moment tant attendu par les cercaires (larves microscopiques présentes dans l'eau par l'entremise d'escargots contaminés par des excréments d'oiseaux aquatiques) pour piquer la peau et nous affubler de petites rougeurs désagréables, même si non dangereuses (la dermatite des nageurs). En prenant 5 minutes pour s'assécher, celles-ci sont évacuées avant de nous piquer et ne peuvent faire leurs ravages.

Un autre ennui qu'on retrouve de plus en plus dans le lac, la prolifération des plantes aquatiques qui perturbent nos élans de nageur et s'emmêlent dans nos hélices de bateaux. Bonne nouvelle cependant, on n'a pas répertorié la fameuse espèce exotique envahissante et indésirable qu'est le myriophylle à épi; le lac Trois-Saumons n'est pas contaminé, la station de lavage des embarcations permet d'empêcher la contamination par du myriophylle à épi transporté de d'autres plans d'eau.

En 2018, on a cru que le faible niveau de l'eau était la cause de cette présence accrue de plantes aquatiques, mais elles sont de retour en 2019 même si le niveau de l'eau du lac est plus important. Qu'est-ce qu'on peut faire? Est-ce irréversible lorsque le mal est fait? Il est beaucoup plus facile de prévenir que de guérir, mais tout n'est pas perdu!

Il ne faut surtout pas les couper, elles se reproduiront de plus belles. Il faut enlever les racines pour en venir à bout.

Certes la faible quantité d'eau, rendant la lumière plus disponible au fond du lac pour permettre la croissance de plantes, a aidé à cette croissance. Cependant, comme pour nous, les plantes ont besoin de nutriments aussi pour pousser. Ainsi, une autre méthode pour que la quantité de plantes diminue est de les mettre à la diète. Comment? En diminuant la disponibilité du phosphate et de l'azote.

Le phosphore et l'azote qui sont déjà dans le lac, on ne peut pas s'en débarrasser, mais on peut le rendre inaccessible pour les plantes : les sédiments qui s'accumulent dans le fond du lac emprisonnent les matières organiques comme le phosphore. Quand on favorise la remise en suspension des sédiments en brassant le fond du lac, c'est le garde-manger des plantes aquatiques qui devient accessible. La morale? Éviter de brasser le fond du lac et éviter les nouveaux apports en phosphore et en azote.

Comment diminuer le brassage engendré par nous :

1. Ne pas gratter le fond du lac
2. Éviter les remous importants par les moteurs ou autres dans des endroits peu profonds (on recommande de demeurer au milieu du lac où la profondeur avoisine les 6 mètres si notre embarcation fait de gros remous).

Certes on ne peut pas empêcher le vent de souffler, mais à moins d'une tempête hors norme, les vagues engendrées par le vent n'entraînent pas de remous du fond du lac. Par contre, un orage torrentiel peut entraîner le brassage du fond du lac dans les endroits peu profonds. On n'y peut rien, sauf qu'on peut éviter un apport additionnel de terre (il y a du phosphore naturellement dans cette terre) dans le lac lors de ces orages en diminuant les possibilités de ruissellement (la présence de plantes dans la bande riveraine permet de capter cette terre avant son arrivée dans le lac).

Diminuer les apports de phosphore :

1. Proscrire l'utilisation des engrais de toutes sortes, même naturels car les engrais nourrissent aussi les plantes aquatiques.
2. Éviter que des débris se retrouvent dans le lac : par exemple de la terre, des rognures de gazon, des copeaux de bois.
3. Planter des arbustes en bordure du lac pour capter le phosphate naturel avant que celui-ci ne se « décharge » dans le lac.



# SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

## Entendez-vous les grillons, les grenouilles, les écureuils et les oiseaux?

CHRONIQUE DE MARIE NADEAU, chalet 27 chemin Leclerc

Fêter dehors c'est bien agréable l'été et il faut en profiter, mais on n'est pas seul au lac et le son se propage très bien sur l'eau, notamment lorsque c'est calme, comme la majorité des soirées. Limitons nos décibels, notamment après 23 heures.

La musique sur un bateau est parfois forte pour couvrir le bruit du moteur, mais les goûts musicaux ne sont pas partagés par tous. Au milieu du lac, la musique au tapis, plusieurs résidents peuvent l'entendre : 10-15 minutes c'est pas si pire, mais 2 heures c'est un peu long quand on désire relaxer en prenant son apéro sur la terrasse du chalet.

J'aime particulièrement la lumière naturelle du soleil à certaines périodes de la journée :

1. le matin lorsque les orangés colorent le ciel où les premiers rayons de soleil viennent réveiller la nature,
2. après un orage où le soleil reluit sur les gouttelettes encore accrochées aux feuilles des arbres; de plus le vert des arbres est encore plus éclatant,
3. en fin d'après-midi lorsque le soleil nous chatouille.

Il y a aussi une autre lumière naturelle qui fait mon bonheur, le reflet de la lune sur le lac ou à travers les branches; un jeu d'ombre et de lumière qui m'enchant. Plus rarement, on peut aussi voir une féerie qui danse dans le ciel (des aurores boréales). Tout ceci peut difficilement être observé lorsque les lumières artificielles des rues ou des bâtiments nous cachent ces spectacles. À la mi-août, c'est la période des perséides : couchée sur le quai, les yeux scrutant le ciel, je guette les traînées plus ou moins longues (la majorité des étoiles filantes se dirigent vers la voie lactée). Gardons la lumière artificielle au minimum pour pouvoir admirer ce spectacle.

C'est possible d'avoir un éclairage pour notre sécurité sans inonder le ciel de cet apport. Un projet au Mont Mégantic, en Estrie, a permis aux gens de la place de s'éclairer tout en diminuant la luminosité pour conserver un environnement propice aux astronomes lors de leurs observations du ciel avec des télescopes. Vous trouverez un article de Pauline Gravel dans le journal Le Devoir, le 31 mai 2007, décrivant ce projet. .



**MATHURIN**  
CUISINES | SALLES DE BAINS  
MONTMAGNY | LÉVIS | QUÉBEC | RIVIÈRE-DU-LOUP  
www.armoiresmathurin.com facebook.com/armoires.mathurin



**MARCHÉ RICHELIEU**  
COMPLICE DE VOTRE QUOTIDIEN  
Alimentation ST-PIERRE Francis St-Pierre  
ÉPICERIE, BOUCHERIE, METS CUISINÉS  
JOURNAUX, BIÈRES, VIN  
OUVERT 7 JOURS DE 8H À 21H  
429 route 204  
St-Aubert QC G0R 2R0  
Tél: 418-598-6170

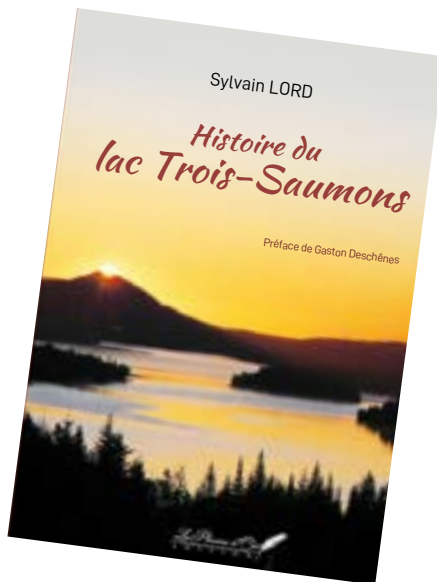
# Histoire du lac Trois-Saumons

Le livre est enfin disponible! Le lancement officiel a eu lieu le samedi 3 août dernier à la chapelle St-Jean Baptiste.

Si vous n'avez pu être présent à cet événement, vous pouvez encore vous procurer une copie du livre au coût de 40\$ auprès de :

Nancy Hart chalet 10 Chemin Leclerc  
hartnancy@hotmail.com, 418 598-9176

Sylvain Lord. sylvain\_lord@hotmail.com



**Flor  
deco** 

COUVRE-PLANCHERS ET DÉCORATION

**PRODÉCOR S.V.**

545, RTE DE L'ÉGLISE  
ST-JEAN-PORT-JOLI, G0R 3G0  
TÉL: (418) 358-0999  
FAX: (418) 358-1112  
prodecorsv@hotmail.fr

Municipalité de  
**SAINT-AUBERT** 



## Heures d'ouverture

Lundi et mardi 8 h 30 à 18 h

Mercredi au vendredi 8 h 30 à 21 h

► **Samedi et dimanche 8 h 30 à 19 h**

 **Magasin COOP**  
*La Paix*

**IGA**



 **Desjardins**

**Caisse du Nord de L'Islet**

339, boul. Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0  
T: 418 247-5031 | 1 800 367-5031 | F: 418 247-7160

Centre de services Saint-Jean-Port-Joli  
8, avenue de Gaspé Est  
Centre de services Saint-Aubert  
46, rue Principale Ouest, Saint-Aubert  
(Québec) G0R 3R0

# 15e descente du lac

Chaque année les nageurs envoient des commentaires après la nage. Pour le 15e anniversaire, j'ai pensé vous en lister quelques-uns.

*J'ai adoré ma 1ère participation!*

Fadi AinMelk

\*\*\*\*\*

*Merci pour la liste des temps et, surtout, merci d'avoir organisé cette magnifique traversée une fois de plus cette année! La météo était extraordinaire et la température de l'eau aussi!*

*À l'an prochain!*

Daisy

\*\*\*\*\*

*Je tiens à vous remercier ainsi que toute l'équipe de bénévoles.*

*Grâce à vous, j'ai réalisé un rêve!*

Mireille

\*\*\*\*\*

*Merci de nous avoir offert l'opportunité de nager votre magnifique lac encore une fois cette année. Quelle belle activité et quelle belle organisation; nous y reviendrons assurément l'an prochain!*

Sophie

\*\*\*\*\*

*Merci Lise, c'était super !*

*La plus belle nage de l'été ! Au plaisir,*

Marc

*Voici les premiers arrivants pour les 15 ans.*

	Nageurs	hre	min	sec	
2005	Simon Tobin	1	19		
2006	Gino Colin	1	36	54	
2007	Alexandre Lemieux Fortin	1	26	41	
2008	Nancy Thibault	1	34	12	
2009	Nancy Thibault	1	31	16	
2010	Nancy Thibault	1	34	59	
2011	Nancy Thibault	1	29	27	
2012	Charles Minville	1	19	19	
2013	Édouard Bélanger		56	22	Tour de l'île 4,5 km
2014	Philippe Dubreuil	1	16		
2015	Édouard Bélanger	1	18	44	
2016	<b>Édouard Bélanger</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>Record au lac</b>
2017	Stéphanie Rozon	1	37	1	
2018	Maryanne Lortie	1	40		
2019	Isabelle Gagnon	1	31	40	

*Bonne fin de saison*

*Lise Dubé Caron, chalet 674*



**Exterminapro**  
LES SPÉCIALISTES EN GESTION PARASITAIRE

Jean-Philippe Lemieux  
Directeur des opérations, Biologiste

Tél.: 1 866 873-8080      Région de Québec  
Cell.: 418 473-1608      jlemieux@exterminapro.com  
Fax: 581 981-3130      www.exterminapro.com



**Fruits et légumes  
des Saint-Pierre**

**Fraises, bleuets, maïs sucré  
et une grande variété de légumes**

736, de Gaspé Est, St-Jean-Port-Joli  
**418 598-6841**



# Ces jolies fleurs qui apparaissent dans nos parterres quand on oublie de tondre

CHRONIQUE DE BERTRAND MIVILLE-DESCHÊNES, chalet 294



## Épervière des prés (jaune) et Épervière orangée.

Ces deux fleurs de la famille des composées ou Astéracées cohabitent pour produire un parterre très coloré. Elles sont originaires d'Europe et ont été introduites ici où elles se portent à merveille. Elles fleurissent tout l'été.



## Myosotis

Fleur emblème de la maladie d'Alzheimer. On l'appelle aussi « Ne m'oublie pas » ou « Forget me not ». Cette petite fleur à cinq pétales généralement bleue se rencontre aussi en blanc et plus rarement en rose. Fin du printemps et début de l'été.



## Vesce jargeau

La vesce jargeau a été introduite en Amérique du Nord en tant que plante fourragère. C'est une légumineuse plutôt envahissante. Elle s'agrippe aux autres plantes et impose ses grappes de fleurs d'un beau bleu violacé.



## Fraisier sauvage

Fleur assez discrète au ras de sol. Elle compte cinq pétales blancs autour d'un cœur jaune. Laissez-la pousser et vous pourrez bientôt en savourer quelques-unes. Bien plus parfumées que les fraises cultivées.



## Vergerette de Philadelphie

Fleur indigène aussi de la famille des composées ou Astéracées. La fleur est très délicate et relativement discrète avec son cœur jaune moutarde et sa couronne rose et blanc.



## Bouton d'or

Une autre fleur originaire d'Asie ramenée en Europe par les Croisés puis introduite ici. Difficile de ne pas la voir avec ses cinq pétales d'un beau jaune très lumineux.

# PETITES ANNONCES

Vous recherchez l'objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous. Faites-nous parvenir votre annonce à : lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. Gratuit pour les membres; 15\$ par parution pour les non-membres et payable avant la publication.

À vendre

**POIGNÉES D'ARMOIRES** de cuisine  
37 grandes et 24 petites rondes. 40\$

### LAMPES SUSPENDUES

une lampe avec deux lumières et  
deux petites lampes suspendues. 100\$

### TRIPES À BATEAU

Deux tripes pour bateau. Prix à discuter.

Fernande Vézina, chalet 662

418 598-6421 ou 418 241-6034

À vendre

**CANOTS** Quessy Country 151 à 300\$

**KAYAKS** Looksha et Chatam 17 à 300\$

**KAYAKS** Necky Manitou à 250\$

\*\*Pas d'accessoire

Catherine Bussières

Camp Trois-Saumons

418 598-6410

À vendre

**CHALOUPÉ** fibre de verre 14 pieds  
avec moteur 9.9 HP. \$900.00

René Lafond, chalet 320

418 598-7661

À vendre

### ENSEMBLE SALLE À MANGER

comprenant table, chaises,  
buffet et huche

418 598-7261

À vendre

### PORTES PLIANTES

une de 24" et 2 de 30" 5.00\$ chacune

**ÉVIER DE CUISINE** 16x18 avec robinet-  
terie 25\$

Divers **LIVRES** 0.25\$ chacun

**SOULIERS POUR DAME** presque neufs  
grandeur 8

(bleu-gris) à voir.

Chalet 33, 418 291-6834

À vendre

**FUTON** très propre de qualité \$135.00.

Chalet 29 chemin Leclerc. 418 473-5428

À vendre

**BOIS** feu de camp & Croutes de cèdre

**POÈLE À BOIS** antique 6 ronds avec  
réservoir 500\$

**FOURNAISE** à bois de sous-sol 150\$

**ENSEMBLE SALLE À MANGER** 600\$

**ENSEMBLE DE CHAMBRE** 600\$

Lit 54", commode, bureau, petites tables

Michel Lavoie, chalet 648

418 598-3711 ou 418 234-4802

À vendre

**REMORQUE** tout métal excepté  
le plancher 3'x 5'

2 pneus et 1 pneu de rechange 4.00-8

Toile et 4 arceaux, très bon état.

Jacques Demers, chalet 496

418 598-9190

Perdu

**BOUÉE** rouge et noire

inscription 340S Laliberté

perdue à la dérive dimanche le 18

Stéphan Laliberté, chalet 340

581 995-4497

Perdu

**ROUE D'ÉLÉVATEUR** à bateau

perdu en début de saison

secteur rue Thériault

chalet 7, 418 570-8911

Portes Ouvertes

**CHALET** en visite libre

Dimanche le 8 septembre

de 14 à 16 heures

29 Chemin Leclerc à l'Étoile du Nord.

Proprio : Céline Blanchet

Pour plus d'informations concernant toutes ces activités, aller sur le site  
du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons, [www.lac3saumons.com](http://www.lac3saumons.com)